

Paris, le 18 septembre 2024

Convocation à l'attention des membres titulaires du Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP)

Le CUEP se réunira, le **mercredi 2 octobre 2024**, de **14h30 à 17h** en format mixte (salle Gérard Bureau au 56 rue de Lille – Paris 7^{ème} et conférence « Teams ») sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 : Désignation du secrétaire adjoint de séance

Point 2 : Mise en approbation de PV de CUEP

Points de consultation :

Point 3 : *Direction des ressources humaines* : Projets d'avenants :

- à l'accord relatif au compte épargne temps à la Caisse des dépôts et consignations applicable aux agents contractuels sous le régime des conventions collectives;
- relatif au règlement du compte épargne temps applicable aux fonctionnaires, agents de droit public et sous statut CANSSM de la Caisse des dépôts et consignations.

Point 4 : *Direction des ressources humaines* : Projets d'avenants :

- à l'accord de plan d'épargne entreprise des agents publics et salariés de droit privé de la Caisse des dépôts et consignations;
- à l'accord relatif à la mise en place d'un plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco) des agents publics et salariés de droit privé de la Caisse des dépôts et consignations transformé en plan d'épargne pour la retraite d'entreprise collectif (Pere-Co).

Questions diverses

*Pour le Président du
Comité unique de
l'Etablissement public,*



Florence WIENER